



Procès-Verbal de la réunion du secteur 5

DATE RÉDACTION Le 18 Avril 2018

Réunion du secteur 5 – Le 13 et 14 avril 2018 à District des Hautes - Pyrénées
(Tarbes)

OBJET

Participants :

Guy Glaria, Président 32
Bernard Ladrat, Président 87
Daniel Carraretto, Président 47
Philippe Lafrique, Président 23
Serge Martin, Président 46
Patrick Mattenet, Président 24
Arnauld Delpal, Président 12
Jean-François Bonnet, Président 19
Jean-Pierre Massé, Président 09
Raphaël Carrus, Président 81
Gérard Perrin Président Délégué 17
Gilles Rouffignat, Vice-Président 16
Joël Léonard, honoraire District 40 et Ligue Aquitaine
Gilles Verdier, honoraire 46
Gilles Lenoir, honoraire 19
Pierre Lacroix honoraire 79
Serge Lafon, honoraire 47(AE2F)

Excusés :

Marc Touchet : Président 36 et ANPDF
Yvonne BOY, Présidente 64
Alexandre GOUGNARD, Président 33
Daniel GUIGNARD, Président 79
Jérôme BOSCARI, Président 82
Jean-Claude COUAILLES, Président 31
Stéphane BASQ, Président 86



1. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA REUNION

Monsieur René Latapie remercie les membres présents puis passe à la présentation du programme de la journée.

Monsieur Guy Glaria, responsable du secteur ouvre la réunion du secteur 5.

Les membres du secteur adressent leurs pensées au Président de la Fédération et à Brigitte HENRIQUES qui traversent des moments difficiles.

2. INFORMATIONS DIVERSES

2.1. *Intervention de Serge Lafon*

Serge Lafon (47), représentant AE2F ([Association Des Employeurs Du Football Français](http://ae2f.org))

- Il rappelle que l'Assemblée générale se tiendra le 7 mai 2018 au sein de l'auditorium de la Fédération et ce juste avant le Collège des Présidents.
- **La grille de classification de la CCPAAF évolue au 1er juillet 2018** → importance de mener des entretiens individuels avec chaque collaborateur pour définir ses missions, ses responsabilités, son autonomie. Cela doit déboucher sur une fiche de poste (exemple de documents sur le site de l'AE2F) → **pour nous en lien direct avec la mission d'organisation <http://ae2f.org>**
- Concerne tous les salariés (administratif + cadres techniques)
- Appui possible de Séverine Telle (juriste de l'AE2F) pour tous les aspects juridiques
- NB : vigilance sur les CDFA qui selon les cas peuvent avoir des missions élargies

2.2. *Présentation des participants*

Les participants sont invités à se présenter et à évoquer un thème qui leur paraît important. Les thèmes recensés sont les suivants :

- Relations District / Ligue Occitanie
- Fonctionnement de la Ligue + réforme des compétitions de jeunes + ETR
- Relations Ligue/Districts + dossiers subis par les Districts (ex : FAF, contrats d'objectifs)
- L'avenir des Districts + quelle pérennité des emplois dans les clubs ?
- Peur des réactions de la base face à tous les changements
- Districts présents ? quel intérêt les Président de District portent-ils à l'ANPDF ?
- Développement du foot féminin
- Sportif : Violence et incivilités
- Relations avec les instances (FFF, LFA, Ligue, District) : manque d'anticipation, de réflexion et de dialogue → nécessité de se professionnaliser
- Fonctionnement District : les moyens de notre indépendance (liens de dépendance avec la LFNA) → l'importance du financier



3. LE ROLE DU PRESIDENT DE DISTRICT

Remarques

- Aborder le sujet de cette façon est difficile car il dépend étroitement des hommes qui incarnent les fonctions
- Il est préférable de prendre le sujet sous l'angle des missions des Ligues et des District
- Les relations Ligue / District doivent s'inscrire dans un climat de confiance permanent.
- Il n'existe pas de SUBORDINATION entre le Président de District et le Président de Ligue.

La Ligue	Le District
Gérer la Ligue	Gérer le District
Bâtir une politique régionale : sportive	Développer les pratiques du football au plan local
Actions de formations	Organisme de proximité : clubs, institutions locales...
Coordonne les actions communes aux Districts	Anime son territoire
S'occupe de l'élite régionale	
Regroupe les pôles expertises (fiscal, comptables...juridique) au service des Districts	
Centralise l'E.T.R.	

Suggestions :

- Dans toutes les ligues, mettre en place le collège des Présidents qui regroupe le Président de la Ligue et tous les Présidents des Districts.
- La Ligue pourrait être « centre de ressources » pour les Districts dans certains domaines : fiscal, juridique, communication, « cellule de remplacement » lors d'absence de longue durée de personnel administratif

4. HONORARIAT

Les membres honoraires se sont réunis et ont désigné :

- Serge LAFON : titulaire
- Joël LEONARD : suppléant

Appelés à éventuellement siéger au bureau de l'ANPDF dans un rôle consultatif.

La date de mise en place souhaitée serait plutôt pour le congrès de Verdun.

Les honoraires pourraient aussi mener des réflexions sur des thèmes qui leur seraient proposés.



5. TOUR DE TABLE (VOIR POINT 4)

5.1. *Indemnisation des Président de District*

Les Districts font état d'une décision de la LFNA de permettre aux Districts d'indemniser le Président à hauteur de 75% du SMIC (50% à la charge de la Ligue, le reste à la charge du District.

A ce jour, 4 Districts ont présenté ce dispositif en comité directeur : 1 POUR, 3 CONTRE. Les 8 autres Districts doivent recueillir l'avis de leur comité directeur avant fin juin.

Sujet très sensible qui peut symboliser une rupture dans la gouvernance de nos institutions qui mérite une attention toute particulière... !!

Les Présidents de Ligue qui sont rémunérés le sont sur des fonds de la FFF alors que les indemnisations des Présidents de District sont à la charge de la Ligue et des Districts ... la différence est essentielle.

5.2. *Partenariat Nike*

Un tour d'horizon permet de faire le point sur les différentes situations, car aucun District ne fonctionnait de la même façon avec ses fournisseurs.

Manque de clarté et quelques zones d'ombre qu'il convient de lever lors de notre prochain bureau de l'ANPDF.